

# L'exposition officielle suisse de défense aérienne à Lausanne

Autor(en): **Naef, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **1 (1934-1935)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-362413>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ist sowohl wie diejenige der Ausbildung der Leute eine Angelegenheit für sich, die im Rahmen dieses Aufsatzes nicht weiter erörtert werden kann.

Die kurze Schilderung des Gasschutzes durch die Bauverwaltungen zeigt den Betriebsleitern schon zur Genüge, dass sie sich wieder mit einem

neuen Problem zu befassen haben und dass sie beim Bau von Magazinen und Depots für den Strassenreinigungsdienst, sowie bei der Anschaffung neuer Fahrzeuge und Geräte ihr Augenmerk auch hierauf zu richten haben werden.

(Aus «Schweiz. Zeitschrift für Strassenwesen».)

## Signalgeben durch Gasmasken. Aus „Draeger-Hefte“ Nr. 178, 1935.

Auf Brand- und Unfallstellen kann häufig die Beobachtung gemacht werden, dass die Verständigung unter Gasmasken unzureichend ist. Es wurde versucht, diese Mängel durch Abgabe von optischen und akustischen Signalen mittels Hand zu beseitigen; der Erfolg war wenig befriedigend. In

die Abgabe der verschiedenen Feuerwehrsinnale in fast voller Lautstärke. Angestellte Versuche mit einem Siemens-Geräuschmesser ergaben eine Lautstärkenverminderung von 3–5 phon. Die Schnittzeichnung (Abb. 2) zeigt den Einbau und die Anordnung der Pfeife.



Abb. 1

Gummistoffmaske mit durch Hand aufsteckende Signalpfeife.

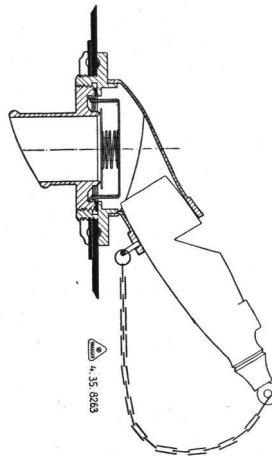


Abb. 2



Abb. 3

Das Blasmundstück an der Maske.

Die Klischees stellte uns das Draegerwerk, Lübeck, in verdankenswerter Weise zur Verfügung.

Zusammenarbeit mit dem Draegerwerk wurde deshalb eine Gasmasken so verändert, dass an ihr eine Feuerwehripfeife angebracht werden konnte. Ein Anschlussstück schliesst das Ausatemventil ein, und ein zweckmässig geformtes Mundstück ermöglicht

Eine Gasmasken mit Pfeifenanschluss wurde mehrere Monate bei der Feuerlöschpolizei Altona erprobt. Sie erfüllte alle an sie gestellten Anforderungen. Baurat Dipl.-Ing. Kadow.

## L'exposition officielle suisse de défense aérienne à Lausanne.

Ce fut du 7 au 22 septembre que l'Exposition officielle suisse de défense aérienne, active et passive, s'est tenue à Lausanne, dans l'enceinte du XVI<sup>e</sup> Comptoir Suisse. Cette manifestation présentait un intérêt d'autant plus grand que ce fut pour la première fois qu'elle avait lieu en Suisse romande. Il y a lieu de rappeler que ce fut sur l'initiative de la section vaudoise de l'Association

Suisse de Défense Aérienne Passive, et grâce au bon vouloir et à la saine compréhension de l'urgence et de l'importance de la question, que l'on trouva auprès des dirigeants du Comptoir Suisse, que cette initiative put être réalisée. Elle n'était pas sans présenter de grosses difficultés, d'ordre financier et autres. Mais on peut se féliciter aujourd'hui du résultat général

obtenu par cette organisation, qui incontestablement a rappelé à ses milliers de visiteurs romands toute l'actualité du problème de notre protection aérienne.

Ainsi que ce fut le cas tour à tour à Zurich, Frauenfeld, St-Gall, Glaris, Schaffhouse, Soleure, Aarau, Bellinzona et Berne, l'exposition de Lausanne a permis au public profane de comprendre que notre préparation défensive contre les effets des bombardements aériens et aéro-chimiques devait être considérée sous le signe du sérieux le plus absolu. Avant Lausanne, près de 155'000 personnes avaient visité l'exposition dans les villes de la Suisse allemande et du Tessin que nous venons de citer. A elle seule, la ville de Zurich avait obtenu en un mois 55'000 visiteurs. A l'instant où nous écrivons ces lignes, il ne nous est pas possible de citer le chiffre exact des visiteurs accourus à l'organisation de Lausanne. Mais il apparaît, en raison du succès réellement très grand acquis à ce propos, que le résultat de Zurich aura été égalé, sinon même peut-être dépassé. Et c'est là un fort beau résultat à l'actif de Lausanne, de la section vaudoise de l'Association Suisse de Défense Aérienne Passive, et surtout aussi du Comptoir Suisse. On ne peut que féliciter les organisateurs du XVI<sup>e</sup> Comptoir Suisse, et en particulier son président central, M. le député Eugène Faillettaz, d'avoir décidé d'adjoindre cette année à leur Foire économique d'automne, notre exposition de défense aérienne. Cette exposition ne rentrait pas en elle-même dans le cadre que poursuit le Comptoir, mais en raison de la valeur patriotique et nationale qu'elle représentait, la Foire Suisse de Lausanne n'a pas hésité à l'accueillir, à servir ainsi la cause de notre défense nationale, et à donner un bel exemple de compréhension des besoins de l'heure. Puisse cet exemple être compris. Puisse-t-il, à l'avenir, être également suivi.

#### Détails généraux.

Cette section du péril aérien du XVI<sup>e</sup> Comptoir Suisse était divisée, comme ce fut d'ailleurs le cas précédemment, en un groupe de la défense aérienne passive et en un groupe de la défense aérienne active.

Le groupe de défense passive rappelait tout d'abord à l'aide de tables et de schémas les détails de notre organisation suisse. Il rappelait au public les détails administratifs qu'il y a lieu de connaître et qui doivent être vulgarisés. A l'aide de grandes photographies aériennes, de Berne, de Zurich et de Lausanne, les visiteurs apprenaient les quantités de toxiques nécessaires pour infecter et pour gazer les villes en question. L'action des gaz de combat sur les poumons et les autres organes du corps, des exemples de blessures produites par ces dits gaz étaient également commentés. Ce groupe traitait encore de la signalisation contre avions des divers organismes de défense aérienne

passive (station anti-gaz, station d'alarme, équipe de sauveteurs, salle d'infirmierie), du matériel d'extinction contre les bombes incendiaires, des masques à gaz pour les équipes de sauveteurs et de police, de pompiers et de samaritains, des services de désinfection des masques anti-gaz etc. Des exemples fort intéressants d'abris de défense aérienne passive reconstitués, retinrent vivement l'attention. Le public put aussi se documenter sur la façon dont un galetas doit être aménagé pour parer le mieux possible aux effets des bombes incendiaires. Enfin, citons encore des modèles d'une station sanitaire, d'abris souterrains, etc.

Quant à la section de défense aérienne active, elle ne présentait qu'un seul avion militaire, le biplan d'exploration Fokker, C. V. La place faisait malheureusement défaut pour la présentation du monoplane de chasse Dewoitine. A l'aide d'une documentation photographique abondante, les visiteurs purent se familiariser avec le travail et l'activité de notre aviation militaire suisse et l'utilité de l'armement terrestre anti-aérien. Des bombes brisantes et incendiaires de grandeur naturelle démontraient aux profanes les possibilités d'une action offensive aérienne. Le camouflage, à l'aide de brouillards artificiels ou d'autres procédés étaient également traités de manière suggestive. Enfin, plusieurs armes de défense contre avions, fusils-mitrailleurs, mitrailleuses, canons, etc. étaient bien faits pour rappeler que la D. C. A. existe réellement grâce aux progrès de la technique moderne.

En résumé, ces deux sections de l'exposition de défense aérienne constituaient une leçon de choses à la fois instructive et intéressante. Le public, grâce à l'attention qu'il a prêtée à cette organisation, n'a pas été sans prouver qu'une telle exposition est non seulement d'une valeur éducative certaine, mais qu'elle est à notre époque une réelle obligation. C'est en effet en mettant à la portée de chacun, non seulement dans des conférences et par des publications, mais aussi et surtout par des exemples réels et frappants, que l'on parviendra à orienter rapidement nos populations sur le sujet dont elles ignorent aujourd'hui encore presque l'essentiel. A ce titre, l'exposition officielle suisse de défense aérienne remplit parfaitement la tâche qui lui est confiée. Elle comble une lacune en plaçant sous les yeux de tous ses visiteurs non pas de simples considérations, mais des faits absolus et indéniables.

#### Commentaires.

Plus nous étudions le développement pris dans tous les pays par la propagande d'une part, par l'organisation d'autre part, de la défense aérienne passive, et plus nous nous devons de reconnaître que la Suisse se doit de rattrapper à ce propos un très grand retard. Il ne sert à rien de vouloir masquer cette vérité, il faut au contraire la proclamer afin de mieux pouvoir suivre son enseignement.

C'est la raison pour laquelle il est très heureux que l'exposition suisse de défense aérienne ait été présentée en Suisse romande, où son succès a été très encourageant. Il ne faut pas se cacher en outre que le public romand dans son ensemble, sans nier les dangers des bombardements aériens et le péril aéro-chimique, ne prête cependant pas toujours toute l'attention que l'on pourrait désirer à cette question. On sait que l'arrêté fédéral voté en automne 1934 par les Chambres fédérales, qui règle, en Suisse, les détails de notre défense aérienne passive, n'a pas manqué de susciter de la part de certains milieux des explosions indignées, ou de vives critiques prétextant que semblables décisions étaient une fois encore l'expression d'un bellicisme qui conduirait la nation à la ruine... Le problème est trop grave et trop sérieux pour l'avenir de la Suisse pour ne pas chercher à l'analyser, à l'étudier à fond, à en préciser les aspects essentiels, afin de répondre en connaissance de cause à cette interrogation: La défense aérienne passive est-elle devenue une nécessité?

En marge de l'organisation technique de notre défense, qui incombe à l'autorité, un gros travail de vulgarisation et d'orientation de l'opinion doit être entrepris. Il serait vain en effet de prévoir un ensemble de mesures défensives, de former des équipes de sauveteurs, si celles qui doivent en être les premières à en bénéficier — soit nos populations — ne disposent à cet égard d'aucune connaissances particulières. Et c'est là que l'exposition

officielle suisse de défense aérienne prend toute son utilité et sa signification. Il faut que l'on sache qu'en matière aéronautique, la puissance militaire a gagné depuis des années des possibilités insoupçonnées. Ainsi que l'avaient prévu certains spécialistes étrangers, le bombardement aérien est devenu l'un des facteurs essentiels de l'offensive, facteur d'autant plus important pour un assaillant que le bombardement aérien est à même de frapper à la fois les troupes au combat et les arrières du territoire. Il faut que l'on sache aussi par contre que la défense contre une semblable agression existe et qu'elle est possible. Mais cette protection ne sera suffisante et réelle que si elle est entreprise dans notre pays avec méthode et décision.

Telle est la leçon que laissa l'exposition de défense aérienne, du Comptoir Suisse, à Lausanne. Telle est la conviction que purent remporter les visiteurs de ce groupe annexe de la Foire Suisse de Lausanne, qui en ont parcouru les diverses installations. Aucune organisation, mieux que le Comptoir Suisse, ne pouvait assurer à Lausanne, pour la première présentation en Suisse romande d'un tel «Salon du péril aérien», un cadre aussi approprié à tous les points de vue.

Nous ne pouvons que souhaiter aux prochaines expositions de Bienne, Neuchâtel, Bâle, Lucerne, Olten et Fribourg en particulier, un succès semblable. La cause de la protection aérienne du pays ne pourra qu'y gagner. *Ernest Naef.*

## Literatur.

«Le péril aérien», par le pharmacien-colonel P. Bruère (Paris).

Les problèmes de la défense aérienne passive font l'objet, à l'étranger, de nombreuses publications de tout genre. A ce titre, il convient de signaler à l'attention de nos lecteurs une brochure fort instructive, intitulée «Le péril aérien», et due à la plume du pharmacien-colonel Paul Bruère, de Paris. Cet officier présente dans cette brochure des remarques fort intéressantes sur l'organisation pratique de la protection collective et individuelle. Ce travail s'ouvre sur une introduction du prof. L. Tanon, de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

L'étude du colonel Bruère rappelle que l'organisation de la protection contre les gaz entraîne nécessairement l'éducation de la population, cette dernière n'appréciant pas à leur juste valeur les dangers des attaques aériennes. En une vingtaine de pages, l'auteur traite des détails généraux de la défense passive, et précise qu'il faut envisager le danger aéro-chimique avec sang-froid, si l'on veut éviter le facteur «panique» et réduire au minimum les effets nocifs des produits agressifs de la guerre chimique.

Puis cette brochure relève tour à tour la valeur et l'importance pratiques des abris souterrains, des abris en surface, les besoins de «l'acte respiratoire» en milieux clos (abris fermés hermétiquement) et la pro-

tection contre les souillures chimiques de l'atmosphère. A ce propos l'auteur analyse très à fond l'ensemble du sujet, et le fait de manière scientifique.

Dans le cadre des gaz de combat, le colonel Bruère rappelle toutes les conditions qui doivent être réalisées pour apporter une efficacité suffisante, et en arrive à la conclusion que la nature elle-même consitue une force de défense passive, tant il est vrai qu'à certains égards elle combat la nocivité des produits délétères. Mais il faut se garder de supposer cependant, par là même, que la défense passive doit être laissée de côté. Il faut au contraire compléter très sérieusement ce que la nature nous accorde elle-même, et parer ainsi aux déficits que nous savons.

Enfin, dans ses conclusions, le colonel Bruère remarque que la protection contre le péril aérien doit être envisagée avec calme et méthode si l'on veut éviter les conséquences catastrophiques d'une attaque brusquée. Il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard pour grouper tous les efforts. Se prémunir contre un danger contribue à le rendre moins grave, et, à ce sujet, le colonel Bruère écrit: «Préparer la défense passive, c'est faire œuvre de paix en rendant inopérants les moyens d'action de l'adversaire.»

En résumé, nous ne saurions assez recommander la lecture de cet excellent petit ouvrage, qui est bien fait pour affirmer les véritables possibilités de la protection aérienne du territoire. *E. NF.*